S'Wescherblattel

N° 102 Juin 2023

Le mot du Maire

Liewi Weschere, Liewi Wecher,

Kermesse, remise de brioches, sorties de fin d'année scolaire, tout cela sent bon l'arrivée des grandes vacances. L'occasion pour moi de remercier les enseignants pour leur engagement quotidien et actions au bénéfice des petits Weschers.

La période d'été est toujours riche d'évènements conviviaux et de fêtes. C'est avec plaisir que nous retrouvons tous ces épisodes festifs dus au dynamisme de nos associations, véritables artisans de l'âme westhousienne. Cette année encore le conseil municipal participera, sous l'égide de Westhouse Loisirs, à cet élan en reconduisant le Firowetraffe, temps de partage que je qualifierais bien volontiers de tiers lieu pour un échange élus -citoyens. Comme l'année dernière, les bénéfices de ces rendez-vous serviront à acheter du matériel mis à disposition de nos associations.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous avons tous envie de sortir, de faire la fête, d'être dehors, de nous coucher tard. Afin de permettre à chacun d'entre vous de profiter de ces belles journées, n'oublions pas que la liberté de l'un se termine là où la liberté de l'autre commence. Cette règle simple, si elle est respectée, présage une meilleure qualité de vie pour tous.

Vous avez également été nombreux à constater et nous faire part de votre inquiétude face au trafic et aux dépassements de vitesse rue de Benfeld et rue de Valff. L'analyse des données des radars de part et d'autre de la RD206 aux entrées du village n'a fait que confirmer cette réalité. Le conseil municipal a décidé d'agir. En collaboration avec la Collectivité Européenne d'Alsace, plusieurs propositions ont été abordées (surélévations, chicanes, feux rouges, …). La commission voirie a ainsi décidé d'expérimenter la mise en place d'écluses simples coupées avec des places de stationnement. Cette opération débutera dès que possible et répondra, je l'espère, à l'ambition de la municipalité de réduire la vitesse et de mettre fin au stationnement anarchique sur des trottoirs par endroit très étroits.

Les travaux rue du Château touchent à leur fin, les nouveaux lampadaires LED ont été posés, le tout sera suivi par l'enfouissement des lignes téléphoniques.

Le projet de réhabilitation du presbytère progresse également, l'étude de faisabilité commandée au CAUE a été rendue et le conseil municipal statuera sur la suite à donner.

Zum àbschluss, wensch ich eich à scheeni summerzitt un güati feria.

Hàlte eich güat. Bis bal.

Votre Maire

Mairie de Westhouse

137 rue Principale
67230 Westhouse

Téléphone : 03 88 74 40 05

Nous contacter
secretariat.mairie@westhouse.fr

Site internet
www.westhouse.info

Page Facebook
https://www.facebook.com/Commune-de-Westhouse-106599247815478

Au sommaire

La Mairie	2
Les infos	6
Les anniversaires	9
Les associations	11
Rétrospective	15

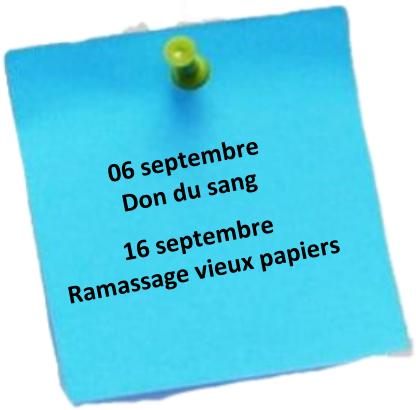

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 avril 2023

Sous la présidence de Christian STRIEBEL, Maire

Absents excusés : MOENCH Jacky (procuration à MULLER Jean-Christophe) - LUTZ Franck

Secrétaire de séance : FROMM Éric

Le PV de la séance du 1er février 2023 n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR 2022 – AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal prend connaissance de la situation financière de la commune et du compte administratif 2022. Le Maire propose l'approbation de ce dernier. Il quitte la salle et Audrey KISTNER prend la présidence. Le compte administratif se présente comme suit :

INVESTISSEMENT	DEPENSES	203 730.53 €
	RECETTES	86 357.18 €
	RESULTAT 2022	*- 117 373.35 €*
	RESULTAT 2021 REPORTE	23 039.82 €
	DEFICIT A REPORTER AU 001 DEPENSES D'INVESTIS-	**94 333.53 €**
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	685 934.06 €
	RECETTES	773 715.75 €
	RESULTAT 2022	*87 781.69 €*
	RESULTAT 2021 RE-	175 027.05 €
	Besoin de financement en recette d'investissement au 1068	**94 333.53 €**
	EXCEDENT A REPORTER AU 002 RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2023	**168 475.21 €**

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications approuve le compte administratif et le compte de gestion 2022 à l'unanimité et décide de reporter l'excédent de fonctionnement à l'article 002 en recettes et le déficit d'investissement à l'article 001 en dépenses du budget primitif 2023.

2/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2022 DU CCAS

Les membres du CCAS prennent connaissance du compte administratif 2022 qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	6 940.41 €
	RECETTES	3 802.65 €
	RESULTAT 2022	**- 3 137.76 €**
	EXCEDENT REPORTE	3 904.66 €
	EXCEDENT A REPORTER SUR RECETTES DE FONCTIONNE-	**766.90 €**

Les membres du CCAS approuvent le compte administratif et le compte de gestion 2022 à l'unanimité.

3/ DETERMINATION DU TAUX DES TAXES

3-1 Impôts locaux

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'à compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune était de 19.75% (soit le taux communal de 2020 : 6.58% + le taux départemental de 2020 : 13,17%).
Après discussion, le conseil municipal décide de maintenir le taux d'imposition de la taxe foncière propriétés bâties et de la taxe d'habitation et d'augmenter le taux de la taxe foncière sur le non bâti par 12 voix POUR et 5 ABSTENTIONS

	Taux Communal référence 2022	**Taux votés en 2023**
Taxe Foncière Propriétés Bâties	19.75 %	19.75 %
Taxe Foncière sur Non Bâti	30.19 %	35.00 %
Taxe Habitation sur les résidences secondaires ou logements meublés vacants	13.55 %	13.55 %

3-2 Taxe d'Aménagement

Le taux de la taxe d'aménagement ayant été voté en 2011, le conseil municipal décide de revaloriser celui-ci et de passer le taux à 4%. ADOPTE PAR 16 voix POUR et 1 ABSTENTION

FINANCES - SUBVENTION ANNUELLES

4-1 Subvention aux associations

Les conseillers municipaux décident de reconduire les subventions de fonctionnement versées annuellement aux associations locales, au CCAS ainsi qu'une subvention de 1500 € à l'Association Foncière et provisionnent 1200 € pour les animations vacances. ADOPTE A L'UNANIMITE.

4-1-1 Subvention aux associations pour travaux d'investissement

Le Maire fait part au conseil municipal des demandes de subvention présentées par diverses associations locales pour financer leurs travaux d'investissement. Par 16 voix POUR et 1 ABSTENTION, le conseil municipal décide de verser une subvention de 23% sur le montant HT, sur présentation de la facture acquittée.

4-2 Subvention pour voyage d'étude

Le conseil municipal décide de reconduire la subvention de 10 % du montant plafonnée à 40 € accordée pour UN voyage d'étude par année scolaire et par enfant habitant la commune. ADOPTE A L'UNANIMITE.

4-3 Cotisation CAAA

Le Maire informe le conseil municipal que la cotisation CAAA est de 18 917 €. Suite à la décision des propriétaires fonciers d'abandonner le produit de la chasse à la commune, le conseil municipal décide de prendre en charge en totalité la cotisation CAAA pour 2023. ADOPTE A L'UNANIMITE.

5/ BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Le Maire présente le budget primitif 2023 en dépenses et recettes :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	841 314.21 €
	RECETTES	841 314.21 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	447 297.74 €
	RECETTES	447 297.74 €

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2023 par 17 voix POUR

6/ BUDGET PRIMITIF DU CCAS

Les membres du CCAS adoptent à l'unanimité le budget primitif 2023 qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	8 500.00 €
	RECETTES	8 500.00 €

7/ CONCLUSION D'UN EMPRUNT

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'en raison des travaux de remplacement des luminaires dans la Rue du Château représentant la 1ère tranche, puis dans la Grand'Rue de l'Eglise représentant la 2e tranche prévue en 2024, la conclusion d'un emprunt s'avère nécessaire. Il propose de consulter divers organismes bancaires pour un emprunt de 200 000 euros. Le Conseil Municipal donne son accord et autorise le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer le contrat de prêt le moment venu. ADOPTE PAR 17 voix POUR.

Le Maire profite de l'occasion pour rappeler l'état des différents emprunts en cours :

Destination emprunt	Début échéance	Dernière échéance
003 Aménagement centre bourg	2011	2026
004 Travaux divers	2016	2030
005 Réamén. Rues 20 Novembre et Agriculteurs	2017	2027
007 Travaux Zone de loisirs et divers	2021	2031

8/ REPARTITION DU PRODUIT DE LA CHASSE A PARTIR DE 2024

Le Maire fait part aux conseillers municipaux qu'en vue du renouvellement de la location de la chasse communale en 2024, il y a lieu de délibérer sur le mode de répartition du produit de la chasse. Il y a deux possibilités, soit redistribuer le produit de la chasse aux propriétaires, dans lequel cas ils paieront la cotisation à la Caisse d'assurance accidents agricole, soit garder ce produit et payer la CAAA. Après avoir entendu les explications du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de garder le produit de la chasse et de payer la cotisation à la CAAA.

9/ CONTRAT DE TERRITOIRE

Le Conseil Municipal est informé de la mise en place par la Collectivité européenne d'Alsace d'un Contrat de Territoire, à l'échelle du Centre-Alsace, pour la période 2022-2025. Considérant l'intérêt pour la commune de s'engager dans la démarche de contractualisation et de partenariat proposée par la Collectivité européenne d'Alsace ainsi que la possibilité de bénéficier d'aides, le Conseil Municipal approuve le Contrat de Territoire à l'échelle du Centre-Alsace pour la période 2022-2025. ADOPTE PAR 17 voix POUR

10/ DELIBERATION POUR L'EMBAUCHE D'INTERIMAIRES EN CAS DE BESOIN

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité d'embaucher du personnel contractuel par le service d'intérim du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territorial afin de pallier aux absences d'agents ou en attente de recrutement. La tarification de cette prestation est calculée sur la base du bulletin de salaire de l'agent intérimaire auquel s'applique un coefficient de 15% si le candidat est issu du vivier du CDG ou 8% si le candidat est proposé par la collectivité, correspondant aux frais de gestion. Le bulletin de salaire inclus les éléments suivants : rémunération mensuelle brute déterminée de façon forfaitaire augmentée des charges patronales, les indemnités de congés payés si l'agent n'a pas pu en bénéficier pendant son contrat, l'indemnité de fin de contrat fixée à 10% de la rémunération brute globale perçue par l'agent au titre de son contrat et le cas échéant pour ses renouvellements, pour tout contrat d'une durée inférieure à 1 an. Le CDG facturera à la collectivité l'ensemble des frais versés à l'agent intérimaire pendant sa mission tels que : les frais de transport, sous forme

d'indemnité kilométrique à partir du 21ème kilomètre effectué par l'agent jusqu'au 40ème kilomètre inclus par trajet, ou éventuellement du remboursement de son abonnement de transport urbain et la quote-part employeur des tickets restaurant par jour complet travaillé. A l'issue de ces explications, le conseil municipal décide de conclure cette convention avec le Centre de Gestion et autorise le Maire à signer celle-ci. ADOPTE A L'UNANIMITE.

11/ DIVERS - INFORMATIONS

11-1 Création d'une police pluri-municipale

Le Conseil municipal prend connaissance du projet de création d'une police pluri-municipale au sein de la communauté de communes. Le montant estimatif annuel pour la commune serait d'environ 32 000 euros. Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas donner suite.

11-2 Adhésion à l'Association de Sauvegarde des Maisons Alsaciennes

Le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à l'Association de Sauvegarde des Maisons Alsaciennes. Cette association passe dans les villages et répertorie les maisons alsaciennes à protéger. Il n'y a pas de coût pour la commune. Le conseil municipal donne son accord pour adhérer à cette association à l'unanimité.

11-3 Fermage

La Commission Environnement doit se réunir pour l'attribution des terrains communaux qui reviendront à la commune suite au départ à la retraite de M. WILLMANN André.

1-4 Travaux de voirie

Les conseillers municipaux sont informés de l'état d'avancement des travaux dans la Rue du Château.

11-5 Problème de vitesse des véhicules aux entrées du village

Le Maire informe le conseil municipal que les statistiques de vitesse enregistrées par les radars pédagogiques font ressortir que 50% des automobilistes sont en excès de vitesse en passant dans le village. Il les informe qu'il a contacté Monsieur SELTZ, de la DDE, afin de trouver une solution.

11-6 Ecole Maternelle

Le Maire fait part aux conseillers qu'en raison de la baisse des effectifs à l'école maternelle une fermeture de classe est annoncée. La décision définitive sera prise en juin.

11-7 Dossier STOEFFLER Daniel

Le Maire informe les conseillers que M. STOEFFLER Daniel a déposé un recours au Tribunal Administratif suite au refus pour la construction d'une piscine.

11-8 Plan Communal de Sauvegarde

Les conseillers sont informés que le Plan Communal de Sauvegarde a été mis à jour.

11-9 Avis sur le projet d'agrandissement de la gravière Helmbacher à Benfeld

Le conseil municipal est informé du projet d'extension et de renouvellement de la gravière Helmbacher à Benfeld et doit donner son avis. Le Maire les informe que les différents services de l'Etat consultés ont donné un avis favorable.

Le conseil municipal émet un avis favorable. ADOPTE A L'UNANIMITE.

11-10 Déclarations d'Intention d'Aliéner

Le Maire fait part au conseil municipal de diverses déclarations d'intention d'aliéner parvenues en Mairie.

Le conseil municipal approuve la décision du Maire de ne pas préempter.

Le Secrétaire Le Maire

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 mai 2023

Sous la présidence de Christian STRIEBEL, Maire

Absents excusés : Eric FROMM (procuration à WEEBER Marianne) - Marc GASS (procuration à STRIEBEL Christian) – Franck LUTZ

Secrétaire de séance : KISTNER Audrey

Le PV de la séance du 06 avril 2023 n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ DETERMINATION DU TAUX DES TAXES

La Préfecture ayant rejeté le précédent vote relatif au taux des taxes communales car il n'est pas possible de relever uniquement un seul des taux, le conseil municipal est informé qu'il y a lieu de redélibérer pour déterminer ces taux. Sur proposition de la Commission Finances, présidée par Céline ETIENNE, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, l'augmentation des taux communaux comme suit :

	Taux Communal référence 2022	Taux votés en 2023
Taxe Foncière Propriétés Bâties	19.75 %	21.00 %
Taxe Foncière sur Non Bâti	30.19 %	32.10 %
Taxe Habitation sur les résidences secondaires ou logements meublés vacants	13.55 %	14.00 %

2/ MISE EN PLACE D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS

Le Maire informe le conseil municipal de la mise en place d'un référent déontologue pour les élus. Il propose aux conseillers de retenir le collège des référents déontologues mis en œuvre par le Centre de Gestion du Bas-Rhin. Ce collège est mutualisé avec les Centres de Gestion du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort. Après avoir entendu les explications du Maire, le conseil municipal décide de désigner le collège des déontologues cité plus haut, autorise le Maire à signer tous documents et conventions y afférent ainsi que les avenants qui pourraient être proposés ultérieurement, approuve le tarif de saisine du référent déontologue des élus et adopte la charte d'engagement déontologique et éthique figurant en annexe de la présente délibération et de la convention d'adhésion signée avec le Centre de Gestion. ADOPTE A L'UNANIMITE.

3/ ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL

Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a adhéré au contrat de groupe d'assurance statutaire du personnel qui garantit contre le risque financier lié à l'incapacité temporaire ou permanente de travail des agents et avait mandaté le Centre de Gestion afin de trouver la meilleure offre. Ce contrat arrivant à échéance en fin d'année, la procédure de renouvellement du contrat de groupe doit être lancée. Le Centre de Gestion propose à nouveau ses services pour lancer cette consultation. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de rejoindre la procédure de consultation et donne mandat au Centre de Gestion du Bas-Rhin pour procéder à une demande de tarification pour son compte dans le cadre d'un marché public d'assurance groupe couvrant le risque financier découlant de la protection sociale statutaire des agents de la collectivité. ADOPTE A L'UNANIMITE.

4/ TRAVAUX DE VOIRIE

Le conseil municipal prend connaissance d'un devis relatif à la réfection des trottoirs dans la Rue du Château pour un montant de 25 746.00 euros TTC. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas faire effectuer ces travaux.

5/ DIVERS

5-1 Firowe Traffe

L'adjointe Estelle FRITSCH propose aux conseillers municipaux de reconduire, par le biais de Westhouse Loisirs, les soirées Firowe Traffe durant l'été. Le conseil municipal donne son accord sur le même principe que l'année passée, à savoir knacks, bretzel, bière et boissons sans alcool. Les dates retenues sont les vendredis 30/06 – 13/07 – 28/07 – 11/08 et 25/08.

5-2 Presbytère

Le Maire fait part aux conseillers que Monsieur GREBERT, du CAUE, présentera son rapport sur la faisabilité de travaux au presbytère le 06 juin 2023 à 19h et invite tous les conseillers à assister à cette réunion.

5-3 Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le conseil municipal prend connaissance de la déclaration d'intention d'aliéner parvenue en Mairie et approuve la décision du Maire de ne pas préempter.

La Secrétaire Le Maire

Nettoyage des trottoirs

Nous rendons tous les habitants attentifs à la propreté des trottoirs de notre village.

En effet, chacun est responsable de la partie de trottoir ainsi que des accotements qui bordent sa propriété (bâtie ou non) et doit les maintenir en parfait état de propreté en toutes saisons, ceci afin d'assurer la sécurité des usagers.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Les Infos

Firowe traffe

Le conseil municipal remercie tous les fidèles participants à nos différentes soirées du FIROWE TRAFFE de l'été 2022.

Grâce à eux, nous avons pu acquérir :

- 10 garnitures
- 1 percolateur à café
- 1 enceinte (JBL)
- 1 stérilisateur/machine à knacks.

Tout ce matériel pourra être mis à disposition des associations de Westhouse.

Concours maisons fleuries 2023

Votre commune organise à nouveau un concours gratuit des maisons fleuries de notre joli village.

Le jury passera dans les rues de Westhouse **vendredi 27 juillet à partir de 17h** pour noter les maisons des weschers qui se seront au préalable inscrits en mairie pour le 10 juillet au plus tard, grâce du flyer ci-joint.

Point lecture

Bibliothèque

Le stock de livres pour petits et grands a été renouvelé, venez vite découvrir nos nouveautés !

Les bénévoles ont le plaisir de vous accueillir aux jours et aux horaires suivants :

mercredi de 14h à 16h
vendredi de 17h à 18h30
samedi de 10h à 12h

L'équipe de la bibliothèque est à la recherche de bénévoles souhaitant s'investir dans une équipe passionnée. Si vous êtes intéressé.e.s, n'hésitez pas à venir à notre rencontre et à nous contacter à l'adresse suivante : bibliothèque.westhouse@gmail.com

L'équipe des bénévoles

SAJ

L'Animation Jeunesse secteur Benfeld :

L'AJ a pour objectif le développement de l'animation socioculturelle dans les onze communes de la communauté de communes du Canton d'Erstein pour le secteur de Benfeld à travers des activités, des rencontres et l'accompagnement de jeunes dans leurs projets. Aussi, l'équipe crée des liens partenariaux entre les structures en soutenant et en accompagnant, tout au long de l'année, les collèges à travers des ateliers et de la prévention. L'Animation Jeunesse soutient aussi les associations et les initiatives locales dans leurs projets.

Quoi de neuf à l'AJ ? :

Le programme des activités des vacances d'été 2023 est cours d'élaboration. Il sera disponible 15 jours avant les vacances à l'Animation Jeunesse, dans les collèges et les écoles et auprès des Mairies des onze communes du secteur Benfeld ainsi que sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...). Le programme mensuel des activités du mois de juin est également disponible ! ***Intéressé ? Tu as entre 10 et 17 ans ? Pour s'inscrire aux activités : Rendez-vous directement à l'Animation Jeunesse !***

Horaires de l'Accueil et Relation aux Familles :

Lundi : 9h à 12h - 13h30 à 17h
Mardi : 14h à 17h
Mercredi : 9h à 12h - 13h à 17h
Jeudi : 9h à 12h
Vendredi : 13h30 à 18h

Renseignements par téléphone au 03 88 74 28 88 !
(1 place de l'ancien Tribunal, 67230 Benfeld)

Et sur la commune de Westhouse ? :

Le Marché de Printemps :

L'Animation Jeunesse secteur Benfeld de la FDMJC d'Alsace et de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a participé au Marché de Printemps de la Commune de Westhouse le dimanche 14 mai 2023. Une opportunité pour les jeunes de l'AJ de tenir trois stands dans le cadre de l'autofinancement de leurs séjours d'été 2023 : deux stands de vente alimentaire et un stand de vente de t-shirts floqués !

Tu as des idées de projets ou tu as simplement envie de t'investir dans la vie locale ? L'Animation Jeunesse est aussi là pour ça ! Contacte nous via nos différents réseaux, ou passe nous voir à Benfeld !

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

ANIMATION JEUNESSE SECTEUR BENFELD

AJ SECTEUR BENFELD

Nouvelle page gourmande de notre terroir

Une plante de saison : la rhubarbe

La rhubarbe est une plante d'origine asiatique et n'est connue en Europe que depuis environ deux cents ans. Elle fait office de fruit lorsqu'on la cultive pour en faire de la confiture ou de délicieuses tartes à la rhubarbe mais c'est en réalité, au sens botanique, un légume.

Elle est cultivée partout en France, mais principalement au nord de la Loire. Cette plante aux formes très avantageuses peut atteindre une hauteur de plus d'un mètre et peut donc créer, au fond de votre jardin, un massif très verdoyant et très agréable à la vue.

La rhubarbe est très connue pour son effet laxatif. Riche en calcium, magnésium, potassium et en phosphore, elle constitue un très bon complément alimentaire, notamment pour le transit. De nombreuses recettes gourmandes vous permettront d'apprécier ce produit du potager et vos confitures feront assurément la joie de votre famille.

La récolte a lieu en général 2 fois par an, d'avril à septembre/octobre, mais la plus appréciée se fait surtout sur les premières pousses de printemps, car ce sont les plus tendres et les moins aigres.

Recette de la tarte à la rhubarbe meringuée

Ingrédients pour la pâte brisée :

- 300 g farine
- 1 c. à café de sel fin
- 2 c. à soupe de sucre
- 125g de beurre mou
- 10 cl d'eau

Mettre la farine, le sucre, le sel, le beurre mou coupé en petits morceaux dans le bol du Kenwood et mélanger. Rajouter l'eau et laisser tourner jusqu'à ce que la pâte fasse une boule.

Ingrédients pour la tarte :

- 1 kg de rhubarbe
- 5 œufs = séparer les jaunes et les blancs
- 25 cl de crème fraiche
- 8 c. à soupe de sucre fin
- Une pincée de sel fin

La veille au soir : laver et couper la rhubarbe en petits morceaux (pas besoin de l'éplucher). La mettre dans un saladier et rajouter 4 c. à soupe de sucre fin. Mélanger et laisser dégorger toute la nuit.

Le lendemain matin, préchauffer le four à 200 degrés en chaleur traditionnelle. Puis étaler la pâte dans un grand moule à tarte graissé et fariné. Piquer la pâte avec une fourchette et recouvrir le fond avec de la semoule de blé (on peut remplacer la semoule par de la chapelure ou des amandes en poudre).

Rajouter la rhubarbe préalablement égouttée et saupoudrer le tout de sucre fin. Enfourner et faire cuire pendant 30' à 200 degrés.

Préparer le flan en mélangeant la crème fraiche avec les jaunes d'œufs et 2 c. à soupe de sucre fin. Rajouter le mélange sur la tarte et remettre au four pour 10' à 200 degrés.

Battre les blancs d'œufs en neige bien ferme avec 1 pincée de sel et 2 c à soupe de sucre fin.

Dès que la tarte est cuite, rajouter les blancs d'œufs sur le dessus et enfourner 2-3 minutes à 300 degrés – fonction grill. Pour une meringue plus croustillante : battre les blancs d'œufs en neige en rajoutant 50g de sucre par œuf. Rajouter sur la tarte cuite et laisser sécher dans le four durant 1h à 150 degrés.

Bonne dégustation

Les anniversaires

Bon anniversaire aux personnes nées en JUILLET...

88 ans : M. Claude DILLER né le 26.07.1935
84 ans : Mme Hélène STRIEBEL née Schultz le 11.07.1939
83 ans : M. Roland BARTHELME né le 11.07.1940
81 ans : Mme Christa JEHL née Schuchart le 17.07.1942
78 ans : Mme Huguette BARTHELME née Gilg le 18.07.1945
Mme Denise BECHTEL née Zimmermann le 19.07.1945
77 ans : Mme Christiane SPEISSER née Wetterwald le 14.07.1946
76 ans : M. Jakub MUJIC né le 27.07.1947
74 ans : Mme Marie-Antoinette JAEGER née le 24.07.1949
73 ans : Mme Bernadette BARTHELME née Petit le 01.07.1950
M. Jean-Paul BAUMERT né le 01.07.1950
M. René SPITZ né le 01.07.1950
Mme Jeannine BOPP née le 12.07.1950
M. Francis HERRMANN né le 16.07.1950
72 ans : Mme Marie Angèle WEISS née Wolff le 07.07.1951
71 ans : M. Raymond LABARTHE né le 17.07.1952
Mme Micheline DE FARIAS DIAS née Le Somptier le 21.07.1952
Mme Pierrette WYSS née Wunnenburger le 31.07.1952
70 ans : M. Jean-Jacques KORNMANN né le 03.07.1953
Mme Gabrielle MANGOLD née Zimmermann le 06.07.1953
M. Guy MEUNIER né le 22.07.1953
M. Christian HUBER né le 25.07.1953

... en AOUT...

88 ans : Mme Bernadette MOENCH née Reibel le 30.08.1935
84 ans : M. André CLAUSS né le 03.08.1939
Mme Marie-Thérèse SPECHT née Riehl le 22.08.1939
83 ans : Mme Clémence KAYSER née Striebel le 08.08.1940
M. Florent ROTH né le 16.08.1940
82 ans : Mme Anne-Marie SCHWAAB née Beyer le 11.08.1941
81 ans : M. Philippe SAETTEL né le 18.08.1942 (Grand'Rue de l'Eglise)
Mme Hélène OBRECHT née Scheer le 24.08.1942
Mme Madeleine BOEHME née Kaag le 31.08.1942
80 ans : Mme Annie KERN née Munchenbach le 02.08.1943
78 ans : Mme Danielle ROSFELDER née Bastian le 09.08.1945
Mme Simone FUCHS née Roos le 10.08.1945
77 ans : M. Joseph RIEHL né le 11.08.1946
76 ans : M. Jean-Rémy SPATZ né le 13.08.1947
M. Jean-Claude BOPP né le 26.08.1947
75 ans : Mme Joceline SCHWALLER née le 29.08.1948
74 ans : M. Jean BAUMERT né le 02.08.1949
Mme Marie-Louise ZAEPPFEL née Rauscher le 24.08.1949
73 ans : Mme Michèle REIMINGER née Hirsch le 12.08.1950
M. Rémy KOEHLING né le 22.08.1950
Mme Yvonne SPITZ née Schwartz le 29.08.1950
71 ans : Mme Thérèse WENTZIGER née Stoll le 04.08.1952
M. Freddy WYSS né le 23.08.1952

… EN SEPTEMBRE…

100 ans : Mme Marguerite CHRISTOPHEL née Moench le 15.09.1923
93 ans : M. Roger GRAYER né le 03.09.1930
91 ans : M. Bernard KOERNER né le 16.09.1932
89 ans : M. Alfred MUNCH né le 10.09.1934
84 ans : Mme Marie Madeleine SCHMITZ née le 04.09.1939
82 ans : M. Gérard HECKMANN né le 10.09.1941
81 ans : Mme Marie JANET née Henninger le 24.09.1942
79 ans : Mme Thérèse CELINSEK née le 11.09.1944
78 ans : Mme Joséphine SIMLER née Wetterwald le 06.09.1945
77 ans : Mme Evelyne MORIN née Marcot le 15.09.1946
75 ans : M. René WENTZIGER né le 04.09.1948
M. Jean-Marie MOHLER né le 22.09.1948
Mme Danièle EHRHARD née Reiss le 27.09.1948
74 ans : M. Raymond MOHLER né le 22.09.1949
M. Michel KOPP né le 27.09.1949
73 ans : Mme Mariette SPIEGEL née Specht le 15.09.1950
Mme Angèle SCHARWATT née Stutz le 19.09.1950
Mme Danièle KORNMANN née Lagache le 24.09.1950
M. Claude HUCK né le 26.09.1950
70 ans : M. Yves BRONNER né le 16.09.1953
Mme Christine PERNET née Pavia le 16.09.1953
M. Bernard PFEIFFER né le 16.09.1953
M. Patrick CORDIER né le 27.09.1953

Au calendrier

JUILLET

- 01 Kermesse APEW
- 02 Tournoi double surprise TCW
- 02 Fête Patronale St-Ulrich/Chapelle du Holzbad
- 08 Fête école de tennis TCW
- 08 Sommerfescht SAPEURS POMPIERS
- 13 Challenge Vétérans TCW

AOUT

- 20 Marche Populaire PANDA CLUB
- 24 Assemblée Générale TCW

SEPTEMBRE

- 03 Loto ESW
- 06 Don du sang
- 16 Collecte vieux papiers ESW
- 21 AG ESW
- 22 AG Clés des Chants
- 24 Fête Patronale St Matthieu
- 30 Vente de Callunas APEW

NOTA BENE :

AGF : Association Générale des Familles (section Westhouse)
APEW : Association des Parents d'Elèves de Westhouse
APSAN : Association des Pêcheurs Sportifs et Amis de la Nature
ESW : Etoile Sportive de Westhouse (basket)
ESWU : Entente Sportive Westhouse-Uttenheim (football)
PCS : Pétanque Club de la Scheer
TCW : Tennis Club de Westhouse

Les associations vous informent

APEW

Chapelle du Holzbad

Dimanche 2 juillet

46ème Anniversaire de la Chapelle Saint-Ulrich du Holzbad

L'association des Amis de la Chapelle a le plaisir de vous inviter à fêter le 46ème anniversaire du sauvetage de notre chapelle, le dimanche 2 juillet.

Dans une ambiance familiale et champêtre, nous vous donnons rendez-vous dans la cour de la ferme Derivaux, à Westhouse - Route de Valff

Programme

16h30 *Messe en plein air, animée par la Chorale Sainte-Cécile de Westhouse.*

17h30 *Concert de la Chorale Clé des chants et apéritif concert animé par la Musique-harmonie de Westhouse.*

À partir de 17h45 *Tartes flambées et petite restauration.*

RAPPEL : Pour fêter le début des vacances, venez passer une soirée en famille ou entre amis, autour d'une tarte flambée !

AS WESTHOUSE

Amicale des pompiers

Chorale Ste Cécile

La chorale Sainte Cécile remercie chaleureusement tous les westhousiens pour l'accueil et les dons lors de la vente de leurs cartes de soutien.

Panda club

MARCHE POPULAIRE du PANDA CLUB

La 34ème marche populaire organisée par le Panda Club, sous l'effigie de la FFSP, se déroulera sur une journée, soit **le dimanche 20 août 2023.**

Agréable randonnée qui attire foule tous les ans et qui emmène les marcheurs à travers le Bruch de l'Andlau avec un parcours adapté et un parcours de 10 km, sans difficultés particulières. Un 1er poste de contrôle propose boissons et petites collations gratuites. Possibilité de déjeuner au 2ème contrôle (sandwichs) et à la salle polyvalente (repas variés).

Les horaires de départ sont de 7h00 à 14h00. Arrivée limitée à 17h00.

Lieu de départ et d'arrivée : Salle polyvalente - Rue du Stade.

Cotisation de participation = 3.- € par personne.

Récompense aux groupes de plus de 25 participants.

Information importante : interdiction absolue de fumer, d'allumer du feu sur le parcours et les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Le Comité et les membres du club se réjouissent de retrouver leurs nombreux sympathisants et souhaitent une agréable marche à l'ensemble des participants.

Basket

Nouvelle saison sportive 2023-24

Les entrainements reprendront entre mi-août et début septembre 2023 pour les plus jeunes (U7 et U9). Si vous-même ou votre enfant souhaitez jouer au basket, n'hésitez à venir essayer !

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec le club via l'adresse mail suivante : eswesch@gmail.com ou par téléphone au 06.76.45.39.21 auprès de la présidente Laurette Cauwet.

Vous trouverez également beaucoup de renseignements sur notre site internet : https://basket.eswesch.fr/

Ramassage des vieux papiers

L'ESW remercie les habitants de Westhouse qui les soutiennent en gardant leurs vieux papiers tout au long de l'année et vous informe que le prochain ramassage aura lieu **Samedi 16 septembre 2023**.

Club photo : Une Image, Une Histoire

En début d'année, lors des vœux du Maire, nous vous avons présenté notre association en espérant que de nouvelles recrues viennent grossir nos rangs. C'est chose faite puisque 3 Wescher ont rejoint notre club photo.

Au printemps, nous avons démarré des séances de formation à l'utilisation de logiciels de retouche photos qui se déroulent à Westhouse en soirée.

Avec l'arrivée des beaux jours et pour mettre en pratique nos nouvelles connaissances, nous avons fait une première sortie dans la forêt d'Eschau afin de prendre des clichés qui seront exposés lors de **la fête des Bateliers sur l'ile de Rhinau le dimanche 6 août de 10h à 19h**. Date à noter sur vos calendriers pour venir voir les œuvres de vos concitoyens, passer une journée conviviale et pourquoi pas faire des promenades en barques à fond plat.

Et dans les prochains temps, si vous voyez un groupe de "touristes" dans les rues du village, ne vous inquiétez pas, nous avons commencé à déambuler dans Westhouse.

Nous vous rappelons que nous nous réunissons tous les 15 jours à Westhouse ou à Sand, le vendredi soir à partir de 19h30 afin d'échanger nos plus beaux clichés.

Alors amateurs éclairés ou débutants, vous êtes les bienvenus !

Contactez-nous à l'adresse suivante asso.image.histoire@gmail.com

Rétrospective

En mars...

Cours de taille

AG anciens combattants

La présidente du Panda Club remercie M. Gérard DIEBOLD pour son tour du monde en marche

En avril...

Sortie accrobranches
Animations vacances

Atelier peinture
animation vacances

Manœuvre des pompiers avec les homologues allemands

Concert clé des chants

En mai...

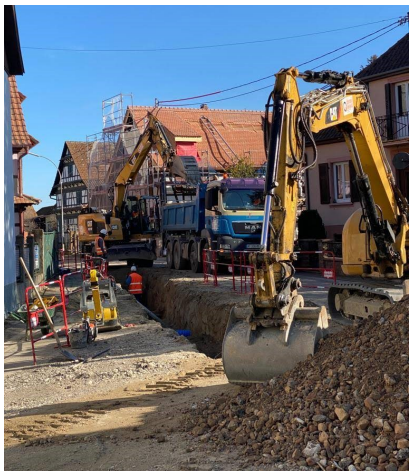

Travaux rue du Château

Plantations de printemps

Marché de printemps AGF

Et juin...

Tournoi Warhammer ESW

Fête Dieu

Wescherblattel n° 103 :
parution fin septembre 2023

Responsable de la Rédaction et de la Publication :
Audrey KISTNER
Rédacteur en chef : Mireille FUHRMANN
Membres du Comité de Rédaction :
Nicolas EHRHARD, Céline ETIENNE, Agnès FEIST,
Estelle FRITSCH, Éric FROMM, Christian STRIEBEL
Imprimé par nos soins